

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Afrique

République d'Afrique du Sud

En février, M. N. de Rougemont, chef de la délégation du CICR en République d'Afrique du Sud, a eu des entretiens avec le ministre de la Police, le commissionnaire de la Police et de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères. Plusieurs points ont été discutés, en particulier la possibilité pour les délégués du CICR de visiter de nouvelles catégories de détenus en République d'Afrique du Sud, et d'organiser des rencontres, sur la frontière avec l'Angola, entre des délégués stationnés à Windhoek et d'autres délégués à N'Giva (sud Angola), afin de faciliter l'échange de messages familiaux et l'envoi de colis aux prisonniers de guerre angolais détenus en Namibie/Sud-ouest africain.

Le 12 février, deux délégués du CICR de Prétoria ont visité de nouveau le prisonnier soviétique gardé par les autorités. C'était la cinquième visite du CICR à ce prisonnier.

Le programme d'assistance aux familles de détenus et ex-détenus s'est poursuivi et 400 personnes ont reçu des colis de nourriture en février. Le CICR a donné une aide financière à six personnes qui avaient besoin d'un traitement médical.

* * *

Le 19 janvier, deux délégués du CICR à Prétoria ont visité le territoire du Bophutatswana. Ils y ont vu un groupe de 28 ressortissants étrangers détenus pour entrée illégale (18 du Zimbabwe, 9 du Malawi et 1 de la Namibie).

En février, le chef de la délégation fut reçu par M. Mangopé, président du Bophutatswana, qui a donné son consentement pour que les délégués visitent des personnes détenues pour raisons de sécurité. Le problème du rapatriement des immigrants illégaux du Zimbabwe, Malawi et Angola a aussi été discuté.

En mars, lors d'une mission dans le territoire de Venda, les délégués du CICR ont eu accès à trois personnes détenues pour raisons de sécurité.

Namibie/Sud-ouest africain

Le 26 janvier, le délégué du CICR à Windhoek, M. D. Pfaff, a visité un prisonnier de guerre cubain capturé par les forces armées sud-africaines dans le sud de l'Angola et détenu en Namibie.

Le 12 février, trois détenus condamnés, dont une femme, furent visités de nouveau par les délégués du CICR.

Lors de conversations avec l'administrateur général, le chef du département des prisons et le chef de la police de sécurité, la possibilité de visiter de nouvelles catégories de détenus fut discutée.

Lésotho

Le délégué régional du CICR en Mozambique, M. H. Berchtold, a fait une mission au Lésotho, pendant laquelle il a rencontré des membres de la Croix-Rouge du Lésotho et de hauts fonctionnaires du gouvernement. Le but de cette mission était de renouveler nos contacts avec la Croix-Rouge du Lésotho et de discuter la possibilité pour le CICR de visiter les personnes détenues pour raisons de sécurité. La ratification des Protocoles additionnels de 1977 a également été discutée.

Angola

Tandis que le mois de janvier fut un mois de grande activité et d'extension pour les programmes d'assistance du CICR, février, au contraire, fut marqué par de graves problèmes de sécurité. Le 20 février, la municipalité de Mungo sur le Planalto central dans la province de Huambo fut attaquée. Les installations du CICR furent prises sous le feu des assaillants et un des employés locaux du CICR fut tué, bien qu'il portât un gilet avec l'emblème de la Croix-Rouge. Le Comité international a appris avec consternation la mort de son jeune employé, M. Gabriel Sanchez Rodrigues, âgé de 20 ans. Des contacts furent pris

avec les parties au conflit pour prévenir de nouveaux incidents de ce genre.

D'autre part, quelques villages qui avaient reçu une aide du CICR furent attaqués.

L'insécurité issue de ces événements ainsi qu'une diminution des besoins alimentaires dans la zone de Bailundo causèrent une réduction dans le volume de travail du CICR.

* * *

En janvier, l'assistance du CICR avait bénéficié à environ 60 000 personnes sur le Planalto, auxquelles fut distribué un total de 334 tonnes de secours.

Au début de l'année, les centres de réhabilitation nutritionnelle (CRN) établis par le CICR dans les chefs-lieux des municipalités connurent le taux d'occupation suivant: à Bailundo, 850 personnes dont 400 enfants et à Katchiungo, 670 personnes dont 350 enfants.

Depuis lors les proportions ont été inversées et le centre de réhabilitation nutritionnelle de Katchiungo compte plus de 850 pensionnaires, alors que celui de Bailundo en compte moins de 400. Cela dénote une détérioration de la situation nutritionnelle à Katchiungo et une amélioration à Bailundo.

Dans ces deux municipalités, la route avait été de nouveau utilisée pour ravitailler les villages excentriques, comme Sfinge, Alto Chiundo, Ushia, Ferreira et Sitio Katuta, mais depuis l'incident du 20 février, le seul moyen de transport en dehors des chefs-lieux des municipalités est l'avion.

Un camp pour les personnes déplacées fut établi à Kuito, en collaboration avec la « Croix-Rouge de l'Angola ». La distribution de vivres y est faite, avec l'aide des services sociaux de la cité, à 2400 personnes, dont 400 enfants atteints de dénutrition grave et qui bénéficient pour cette raison d'un traitement à part.

Plusieurs séances d'information sur les activités du CICR et pour la diffusion des principes de la Croix-Rouge ont eu lieu, destinées aux autorités civiles et militaires de la province de Bié.

* * *

La sous-délégation nouvellement installée à N'Giva comprend un délégué, une déléguée de l'Agence de recherches, un médecin et un infirmier. Pour le moment, l'assistance médicale et les services de recherche sont concentrés sur N'Giva et quatre autres localités. N'Giva

est accessible par avion seulement, pendant la durée de la saison des pluies. Selon le résultat d'une évaluation faite dans la région au sud de N'Giva, la situation nutritionnelle ne semble pas aussi difficile que dans certaines régions du Planalto.

Mozambique

Le CICR a proposé au gouvernement de prolonger une année l'activité du centre orthopédique pour amputés à Maputo.

Ethiopie

En février, la délégation du CICR à Addis-Abéba a fait deux missions d'évaluation. Le chef de délégation, M. R. Chevalley, s'est rendu à Asmara pour examiner les besoins humanitaires et un autre délégué du CICR est allé dans la région de l'Ogaden, au sud de Harrar.

En collaboration avec la Croix-Rouge éthiopienne, près de 70 tonnes de secours, d'une valeur de plus de 100 000 francs suisses, ont été distribués en janvier-février.

De plus, le CICR a envoyé en Ethiopie, en janvier, des assortiments médicaux standards pour plus de 30 000 francs suisses et 50 000 francs suisses ont été dépensés pour l'achat de matériel divers destiné au Centre de réadaptation des invalides à Debré Zeit.

Soudan

Depuis le début de l'année, le CICR a envoyé des secours médicaux pour un montant de 63 000 francs suisses et du matériel médical pour 16 000 francs suisses, pour être mis à disposition des organismes de secours érythréens.

Somalie

Le délégué régional du CICR au Kenya, M. Alain Lennartz, a fait une mission en Somalie entre les 7 et 21 février, afin de continuer les négociations avec les autorités dans le but de reprendre les activités de protection en faveur des prisonniers de guerre éthiopiens.

Ouganda

Les autorités ougandaises ont ordonné au CICR de mettre fin à ses activités dans le pays le 31 mars. Le CICR estime que la situation

rend sa présence encore nécessaire et il continuera ses efforts pour obtenir l'autorisation de continuer ses programmes d'assistance et de protection. M. Jean-Marc Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, a discuté avec les autorités gouvernementales à Kampala le champ des activités du CICR en Ouganda et les plans d'avenir. Entre-temps, diverses organisations humanitaires ont été approchées, dans l'espoir que certaines des activités d'assistance du CICR pourraient être continuées par elles.

La Croix-Rouge de l'Ouganda a repris en partie, de la sous-délégation du CICR à Arua, le programme d'assistance dans la région du West Nile en faveur des personnes déplacées et de celles qui reviennent du Zaïre.

En janvier, 28 tonnes de secours divers, d'une valeur approximative de 110 000 francs suisses, et des secours médicaux pour environ 40 000 francs suisses, puis en février, 60 tonnes de secours pour environ 200 000 francs suisses ont été distribués.

Zaïre

Lors d'une mission à Kinshasa, en janvier, M. J.-M. Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, s'est entretenu avec le Président Mobutu de l'avenir du programme de protection et d'assistance du CICR au Zaïre.

Pendant cet entretien, le président a confirmé la volonté de son gouvernement d'autoriser le CICR à poursuivre son activité dans son pays. La permission de faire une tournée de visites dans les lieux de détention de la capitale et de la province a été donnée immédiatement.

En février, trois délégués du CICR, accompagnés d'un médecin et d'un hygiéniste, envoyés de Genève, ont visité plusieurs lieux de détention à Kinshasa et dans les environs. L'équipe s'est rendue ensuite dans l'est du Zaïre, dans la province de Kivu, où elle a commencé la visite de quelque 17 lieux de détention. L'équipe rentrera à Kinshasa vers la fin de mars.

Un montant initial de 12 000 francs suisses a été attribué à l'achat d'articles d'hygiène. De plus, des couvertures, du savon, des objets de toilette, des ustensiles de nettoyage ont été distribués, de même que du lait en poudre pour les enfants.

Tchad

A la suite de nouveaux affrontements armés, le CICR a envoyé à N'Djamena, le 14 février, M^{me} Dan-Renfer, déléguée du CICR,

pour étudier une éventuelle reprise des activités du CICR en faveur des prisonniers et des victimes directs des combats.

Le 4 mars, huit prisonniers de guerre blessés appartenant aux forces armées du nord ont été visités à N'Djamena.

Le 8 mars, la déléguée a été rejointe par un médecin du CICR, un délégué spécialiste des secours et un opérateur radio pour entreprendre une mission à l'intérieur du pays.

Un premier envoi de médicaments pour le Tchad a déjà été fait.

Appel du CICR

En janvier 1982, le CICR a publié une brochure intitulée « Africa Report and Appeal ». C'est un rapport détaillé des activités humanitaires du CICR en Afrique durant l'année 1981, avec un résumé du coût des actions elles-mêmes et un abrégé de la situation financière du CICR à fin 1981, pour chacun des pays où le CICR est à l'œuvre. En même temps, le rapport indique les projets d'activité du CICR en tenant compte de la situation en Afrique en 1982 et présente un budget de ces projets.

En résumé, pour ses activités en Afrique en 1982, le CICR a besoin de 72 millions de francs suisses, ou environ 6 millions de francs suisses par mois. En déduisant un solde reporté de 1981 se montant à environ 10 millions et une somme d'environ 13 millions qui a été promise sous diverses formes, le CICR lance un appel aux donateurs pour que soit mis à sa disposition un montant d'environ 48 millions de francs suisses.

Amérique latine

Salvador

Malgré certaines difficultés, dues principalement aux conditions précaires de sécurité, les activités de secours déployées dans la zone orientale du pays au cours du mois de janvier ont fait bénéficier quelque 30 000 personnes d'une aide du CICR, bien que la recrudescence des actions militaires ait fermé l'accès au département du Morazan à trois reprises. Le nombre des bénéficiaires a subi une augmentation de plus de 12% par rapport au mois précédent, du fait des mouvements de population consécutifs aux opérations militaires de la guérilla. Environ 255 tonnes de vivres ont été distribuées, ainsi que des nattes, des couvertures et des tentes.

Les distributions ont continué en février, malgré les restrictions de sécurité apportées aux déplacements.

En ce qui concerne la protection, lors des nombreuses visites aux lieux de détention, 80 détenus ont été visités pour la première fois en février, dont 75 dans la capitale.

Les activités de l'Agence de recherches ont marqué une brusque augmentation à partir de janvier, ce qui coïncide avec la recrudescence des opérations militaires. De 40 visiteurs par jour, le nombre des personnes venant demander des services à l'agence a augmenté à une moyenne de 70 dès le début de 1982.

Appel

En février, le CICR a lancé un appel aux donateurs, en faveur de ses activités humanitaires au Salvador durant le premier semestre de 1982. Pour cette période, le CICR a besoin d'une somme totale de 5,8 millions de francs suisses, ce qui lui permettra de continuer ses actions d'assistance et de protection (y compris les activités d'agence, les visites aux détenus, l'assistance en secours alimentaires et l'assistance médicale, l'aide financière à la Société nationale).

Asie

Assistance aux populations cambodgiennes

Dans notre précédente Revue, nous avons donné un résumé des projets d'activité du CICR en 1982 en faveur des populations cambodgiennes, soit à l'intérieur du Kampuchéa, soit dans les camps de réfugiés à la frontière khméro-thailandaise. Un budget correspondant à ces projets a été établi; il se monte à environ 30 millions de francs suisses. Compte tenu du solde restant de 1981 de 10,5 millions environ, le CICR a besoin de quelque 19-20 millions de francs suisses pour réaliser ses projets d'activités. En février, le CICR a donc lancé un appel aux donateurs, afin de trouver les fonds qui lui sont nécessaires.

Pour sa part, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, qui reprend au Kampuchéa une activité traditionnelle de temps de paix, a lancé également, le 20 janvier, un appel pour un programme d'assistance médicale, de services divers, se montant à plus de 8 millions de francs suisses. Grâce à cette aide, la Ligue compte notamment que cinq équipes médicales seront à l'œuvre au Kampuchéa jusqu'à la fin de 1982.

Thaïlande

Après une période de calme relatif, à la fin de 1981, la situation militaire, le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, s'est détériorée vers le milieu de janvier et au début de février. Le CICR aidé par des équipes médicales d'organisations volontaires a évacué 66 blessés sur les hôpitaux de Ta Praya et Khao-I-Dang, où ils ont été soignés.

Les hôpitaux installés dans cette région de la frontière demeurent très actifs. A l'hôpital chirurgical du CICR à Khao-I-Dang, par exemple, 324 opérations ont été faites du 24 décembre au 13 janvier et 265 du 18 janvier au 21 février.

Pendant la même période du 24 décembre au 19 février, des approvisionnements médicaux et paramédicaux ont été remis à l'hôpital de Khao-I-Dang et aux autres hôpitaux des camps pour un montant total de 106 000 dollars environ.

Comme indiqué dans une précédente Revue, le CICR a remis la responsabilité de la pharmacie centrale d'Aranyaprathet et n'a plus qu'une pharmacie réduite, suffisante pour approvisionner son équipe chirurgicale de Khao-I-Dang et son équipe médicale mobile seulement.

En plus des activités d'assistance médicale, il faut mentionner des activités de protection. Les délégués du CICR ont continué de visiter les détenus au pénitencier militaire de Prachinburi chaque semaine. Ils ont visité de façon régulière les réfugiés d'origine vietnamienne, dont la sécurité reste considérée comme précaire, au camp de Samet, où ils sont regroupés. Les négociations ont continué pour trouver des solutions satisfaisantes assurant leur sécurité.

En outre, les activités d'agence (enregistrement, recherches de personnes, transmission de messages familiaux) se sont poursuivies comme précédemment.

Kampuchéa

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a repris, au début de 1982, une partie de l'action d'assistance médicale que le CICR avait menée jusqu'alors.

Le CICR toutefois a continué de distribuer aux hôpitaux de la capitale, des provinces et des districts, des médicaments et de l'équipement médical, chirurgical, dentaire et de laboratoire, qui étaient encore en dépôt.

Le coordinateur médical du CICR a poursuivi ses visites aux hopitaux de province pour préparer l'arrivée des équipes médicales mises à disposition de la Ligue par les Sociétés nationales.

Une campagne de propagande a été entreprise avec la Croix-Rouge locale pour trouver dans la population des donneurs de sang. Cela est nécessaire pour faire face aux besoins des hôpitaux qui étaient approvisionnés jusqu'à fin 1981 par des dons de l'étranger.

Le CICR continuera de fournir son assistance à huit orphelinats de diverses provinces. Au début de janvier, huit tonnes de secours (valeur 22 000 dollars environ) ont été remises à ces orphelinats. De plus, d'autres secours (des nattes, par exemple), achetés localement, ont été remis au ministère de l'Action sociale, pour distribution aux nécessiteux.

A Phnom Penh, les réparations nécessaires pour remettre en état le bâtiment servant de bureau et d'entrepôt à la Croix-Rouge locale ont été terminées le 20 février.

Le problème des enfants non accompagnés qui sont dans des camps à la frontière et leur réunion avec leurs familles à l'intérieur du pays n'est pas encore résolu. Bien que plus de cent enfants aient été identifiés, ainsi que leurs familles respectives, il reste à obtenir pour le CICR l'accord des autorités sur les modalités pratiques de telles réunions, en particulier les contrôles préalables à celles-ci.

Pendant janvier et février, l'avion affrété par le CICR a fait seize vols entre Bangkok et Phnom Penh, amenant dans cette dernière ville plus de 24 tonnes de secours pour une valeur de quelque 200 000 dollars.

Réfugiés en Asie du sud-est et programme anti-piraterie

Les actes de piraterie dans le golfe de Thaïlande ont persisté et ont même augmenté pendant 1981, causant de terribles souffrances aux réfugiés voyageant sur mer. Le CICR a soutenu les efforts du Haut Commissariat pour les Réfugiés tendant à rendre les gouvernements attentifs à la nécessité impérieuse de combattre ce crime international.

Le HCR et le CICR ont eu de nombreuses consultations l'un avec l'autre et les conversations avec les représentants des gouvernements à Genève, de même qu'avec certains des Etats riverains du golfe de Thaïlande.

Un des premiers résultats de ces entretiens est que le Gouvernement thaïlandais a accepté de recommencer et d'augmenter les activités de son contingent anti-piraterie. Un budget de 3,6 millions de dollars sera financé par la communauté internationale pour couvrir les frais opérationnels et d'équipement pendant une période de six mois.

Thaïlande

Du 15 au 22 février, des délégués du CICR ont visité, selon les modalités habituelles, trois centres de détention thaïlandais, où ils ont vu au total 163 détenus, condamnés à des peines de trois mois au maximum.

Malaisie

Du 27 janvier au 5 février, M. David Delapraz, délégué régional du CICR, et le Dr Willi, délégué-médecin, ont visité 25 détenus de sécurité dans six postes de police. Ces visites, faites selon la procédure habituelle du CICR, font suite à celles accomplies en octobre 1981 dans les centres de détention. Parmi ces détenus figuraient des personnes arrêtées avant la visite du CICR et qui étaient en période d'interrogation.

Philippines

Le délégué régional du CICR à Manille, M. Jean-François Olivier, a visité, le 15 janvier, 22 détenus dans un lieu de détention, puis en février, deux autres lieux de détention, avec 75 détenus.

Du 9 au 15 février, le délégué régional s'est rendu sur l'île de Mindanao, où, avec la Croix-Rouge locale, il a fait, dans le sud de l'île, une évaluation de la situation des personnes déplacées (environ 10 000 personnes, soit quelque 2000 familles) qui sont victimes des événements et des affrontements. Une mission d'évaluation sera faite aussi dans le nord de l'île, où se trouvent également des personnes déplacées, dès que les conditions climatiques le permettront. Une action d'assistance en faveur de ces personnes sera mise sur pied, en collaboration avec la Croix-Rouge philippine.

Indonésie

Un mois après le premier vol de rapatriement rapporté précédemment dans cette Revue, un nouveau groupe de 11 ressortissants du Cap-Vert a quitté l'Indonésie, le 29 janvier, pour se rendre dans son pays d'origine. Un troisième groupe de 14 personnes a fait le même voyage à mi-février. Un enfant de trois mois a dû être hospitalisé pour quelques jours lors de son passage à Zurich; sa mère est restée avec lui.

Une personne d'origine portugaise a quitté Timor-Est, le 23 février, pour aller rejoindre sa famille au Portugal. Elle est arrivée à Lisbonne le 24 février.

Le 15 février, une mission composée de quatre délégués du CICR s'est rendue à Timor-Est, afin de visiter les lieux de détention ainsi que

des personnes déplacées, que ce soit à Timor-Est ou sur l'île d'Atauro. C'est ainsi qu'environ quatre mille personnes ont été visitées dans ces deux îles. Ces visites se sont déroulées selon la procédure habituelle du CICR. Les autorités indonésiennes ont donné leur accord pour que le CICR entreprenne une action d'assistance médicale et alimentaire en faveur, en particulier, des personnes déplacées à Atauro.

Pakistan

La situation n'ayant pas évolué le long de la frontière avec l'Afghanistan, les activités de la délégation du CICR à Peshawar n'ont pas changé. L'hôpital chirurgical du CICR a continué, en janvier et février, de soigner les blessés afghans amenés par les équipes du Croissant-Rouge pakistanais. A la fin de janvier, 113 blessés y étaient hospitalisés, ce qui est presque la capacité maximale de l'hôpital (116 lits). Fonctionnaient de même comme précédemment le centre pour paraplégiques, annexé à l'hôpital, et l'atelier de prothèses pour amputés de guerre. On estime qu'il y avait, à fin décembre, environ 400 amputés pour lesquels un membre artificiel était nécessaire.

Des négociations ont continué afin de trouver une solution conforme au droit humanitaire pour les prisonniers de guerre (afghans ou soviétiques) capturés par les mouvements afghans opposés au gouvernement de Kaboul.

A la fin de février, le CICR à Genève a envoyé aux donateurs, dont la générosité a permis l'accomplissement de ses tâches humanitaires au Pakistan, un résumé de ses activités depuis un an. De plus, un budget détaillé va leur être adressé incessamment concernant les programmes prévus jusqu'à fin 1982. Ce budget se monte à 6,5 millions de francs suisses et couvre les activités d'assistance et de protection du CICR au Pakistan uniquement.

Moyen-Orient

Conflit Irak/Iran

En Iran, les visites des délégués du CICR aux prisonniers de guerre irakiens, interrompues par les autorités le 24 novembre, n'ont repris qu'en janvier. Les délégués ont été autorisés à visiter un camp le 10, puis le 17, puis le 26 janvier. Un accord a été conclu entre la délégation et les autorités à la fin de janvier, et les visites aux prisonniers de guerre se sont déroulées normalement à partir du 6 février.

En Irak, les délégués du CICR ont visité les prisonniers de guerre iraniens du 16 au 27 janvier, comme ils l'avaient fait précédemment en décembre.

Le 2 février, quatre délégués se sont rendus à Basrah; ils y ont visité deux hôpitaux où se trouvaient des prisonniers de guerre iraniens blessés.

En janvier, les autorités iraniennes ont invité les parents des prisonniers de guerre irakiens à venir en Iran visiter leur prisonnier. Peu après, les autorités irakiennes ont accepté cette invitation et ont annoncé qu'elles permettront aux familles iraniennes de faire des visites identiques en Irak.

Des propositions ont été faites par les deux gouvernements pour mettre au point les modalités pratiques de ces visites (manière de voyager des familles, paiement des frais de voyage et de séjour, pays neutre — Kuwait ou Turquie — pour le transit et l'échange des familles, etc.).

Appel

En février, le CICR a lancé un appel aux donateurs qui soutiennent ses activités de protection et d'assistance dans le conflit entre l'Irak et l'Iran, leur demandant de continuer leur soutien financier pour la prolongation de ses activités jusqu'au 30 juin 1982.

Dans ce document, le CICR rappelle qu'il se propose de continuer son programme en faveur des prisonniers de guerre en Iran et Irak (visites aux prisonniers, transmission de messages familiaux, rapatriements éventuels de prisonniers blessés ou malades). De même, il visite les territoires occupés, s'occupe des personnes déplacées et leur fournit une assistance matérielle, si nécessaire; il coopère avec les autorités iraniennes et irakiennes pour organiser les visites de familles aux prisonniers.

A la fin de décembre 1981, le CICR avait un déficit de près de 2 millions de francs suisses pour ses activités en 1981. Les activités projetées dans le premier semestre de 1982 sont budgétisées à environ 3,6 millions de francs suisses. C'est pourquoi l'appel du CICR porte sur un soutien financier du montant total d'environ 5,6 millions de francs suisses.

Bahrein

A la suite d'une tentative de coup d'Etat en décembre dernier et des nombreuses arrestations qui auraient suivi, le CICR a jugé opportun d'offrir ses services au gouvernement de Bahrein en matière de pro-

tection. Une note a été remise, le 12 février, par un délégué du CICR, en mission à cette époque dans le pays.

Syrie

A la suite de violents affrontements, les 2 et 3 février, dans la ville de Hama, le CICR a décidé d'offrir ses services pour une éventuelle action d'assistance médicale et de protection. Cette offre de services a été remise le 12 février à la Mission permanente de Syrie à Genève.

République démocratique populaire du Yémen

Le CICR a adressé une lettre au vice-président du « Groupement de Croissant-Rouge » du Yémen du sud, dans laquelle il annonce son souhait d'effectuer une mission dans ce pays, afin de visiter les détenus politiques, de faire une tournée des centres provinciaux du « Croissant-Rouge » local, et d'examiner les problèmes relatifs aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Liban

Le pays a connu, en janvier et février, une période de calme relatif. La délégation du CICR en a profité pour visiter les hôpitaux et dispensaires, afin d'évaluer les stocks de médicaments et d'équipement médical et de les compléter si nécessaire. Elle a également continué ses activités d'agence (enquête sur des personnes recherchées, transmission de messages familiaux).

En février, le CICR a lancé un appel aux donateurs, afin d'obtenir une somme de 2,7 millions de francs suisses, indispensable pour la continuation de son action au Liban jusqu'au 30 juin 1982.

Israël et territoires occupés

Un couvre-feu imposé à la ville de Rafah, du 3 au 7 janvier, a donné lieu à une intervention quotidienne des délégués du CICR: ils ont visité l'agglomération et négocié avec les autorités militaires afin de faire lever temporairement le couvre-feu pour permettre à la population de se ravitailler.

Pour protester contre les mesures d'annexion du Golan, les quelque 13 000 Druzes vivant dans ce territoire ont déclenché une grève en février. Les autorités militaires ont imposé un blocus sur les quatre agglomérations principales, le 25 de ce mois. Les autorités ont arrêté,

en février également, quatre notables de la région. Les délégués du CICR ont été autorisés à visiter trois d'entre eux, le 21 février. La délégation a demandé l'autorisation de se rendre dans les villages de la région dont l'accès est interdit par l'armée, afin d'y évaluer les besoins éventuels.

Europe

Pologne

Depuis la fin de décembre 1981, une délégation du CICR, complétée par du personnel de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, travaille à Varsovie en collaboration étroite avec la Croix-Rouge polonaise. Le chef de la délégation était au début M. Frank Schmidt, délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord; à la fin de février, il a été remplacé par M. Peter Küng. De cinq personnes à la fin de décembre, la délégation a augmenté peu à peu pour atteindre le nombre de 11 membres, à la fin de février. Les tâches principales de la délégation comprennent des activités d'assistance en collaboration avec la Croix-Rouge polonaise, et des activités traditionnelles de protection du CICR.

Tout d'abord, la Croix-Rouge polonaise et la délégation ont mis sur pied un programme d'assistance pour 70 000 personnes âgées, handicapées ou malades, pour 20 000 enfants de familles ayant des problèmes sociaux et pour 60 000 bébés. En plus, des inondations en janvier dans les environs de la ville de Plock ont créé de nouveaux besoins d'assistance en faveur de 80 000 personnes. Les secours envisagés consisteront principalement en nourriture, en vêtements, en savon et en désinfectant. Du 1^{er} janvier au 30 avril, cette assistance se montera à environ 25 millions de francs suisses.

La distribution de ces secours sera faite par les branches locales de la Croix-Rouge polonaise, conseillées et assistées par trois délégués secours de la Ligue.

La Croix-Rouge polonaise possède neuf entrepôts provinciaux dans des cités importantes, par le moyen desquels les 49 districts du pays peuvent être desservis. Un réseau de communication par radio entre Varsovie et ces neuf entrepôts a été autorisé par les autorités; un technicien radio du CICR a été envoyé de Genève pour le mettre en service. De plus, soixante véhicules pour l'usage des comités locaux de la Croix-Rouge sont achetés en vue de ces distributions.

Les évaluations faites au début de janvier montrèrent que les hôpitaux avaient un besoin urgent d'équipement médical. Des « assortiments » spécialement composés sont envoyés aux hôpitaux suivant leurs besoins: 422 assortiments pour « hôpital général », 520 assortiments pour « hôpital pédiatrique », 181 assortiments pour « hôpital chirurgical pédiatrique »; leur valeur totale est estimée à 11 millions de francs suisses.

Les envois de médicaments viennent en deuxième priorité, à l'exception de ceux qui sont destinés au programme « Pharmacie SOS » de la Croix-Rouge polonaise. Cet approvisionnement en médicaments est budgétisé à 3 millions de francs jusqu'à la fin d'avril.

Au sujet des activités de protection, le CICR a été informé, le 21 janvier, que son offre de services, faite le 21 décembre, de visiter les internés, a été acceptée par les autorités polonaises. Cette autorisation permet aux délégués du CICR de visiter toutes les personnes internées depuis le 13 décembre 1981, selon la procédure habituelle du CICR.

Une équipe de délégués du CICR, comprenant un médecin, a commencé de visiter les lieux de détention le 22 janvier. Jusqu'à la fin de février, ils ont vu 1035 internés dans 6 lieux de détention. Des nécessaires de toilette ont été distribués aux internés lors de ces visites. A la demande conjointe de la Croix-Rouge polonaise et du CICR, les autorités ont libéré 128 internés pour des raisons humanitaires, pour des motifs médicaux spécialement.

L'Agence centrale de recherches, travaillant en collaboration avec les services correspondants de la Croix-Rouge polonaise, a reçu quelque 3500 demandes pour rechercher des personnes disparues ou des messages familiaux à transmettre. Plus de 1600 réponses ont été reçues et transmises à la fin de février.

A Genève, le « Groupe Operationnel Pologne », mis sur pied conjointement par le CICR et la Ligue, fonctionne comme office de liaison entre la délégation en Pologne et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge donatrices, sur la générosité desquelles repose toute l'opération. Ce bureau leur a envoyé des informations régulières sur le développement des activités en Pologne, des demandes pour des dons et des instructions pour l'expédition des secours. En février, un appel urgent a été lancé, mentionnant qu'un montant total d'environ 42,7 millions de francs suisses, en argent et en espèces, était nécessaire pour les programmes de secours de la Croix-Rouge internationale en Pologne jusqu'au 30 avril et qu'un tiers de ce montant n'avait pas encore été reçu ou promis.